



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Rapport

Étude du Rapport sur l'immunité de poursuites fondées sur les inconvénients de voisinage et le processus de traitement des plaintes, de la médiation et de l'arbitrage en matière de véhicules hors route

Procès-verbal de la séance du 4 octobre 2017

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 3643-20171005

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 4 OCTOBRE 2017	1
AUDITION	2

ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Procès-verbal de la séance de travail du 3 octobre 2017

Séance du mercredi 4 octobre 2017

Mandat : Étude du Rapport sur l'immunité de poursuites fondées sur les inconvénients de voisinage et le processus de traitement des plaintes, de la médiation et de l'arbitrage en matière de véhicules hors route (Ordre de l'Assemblée le 26 septembre 2017)

Membres présents :

- M. Iracà (Papineau), président
- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Charette (Deux-Montagnes), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de transports
- M. H. Plante (Maskinongé)
- M. Simard (Dubuc)
- M. Therrien (Sanguinet), porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports
- M^{me} Vallières (Richmond)

Témoin :

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

- M. Jérôme Unterberg, sous-ministre adjoint à l'électrification des transports, à la sécurité et à la mobilité
- M^{me} France Dompierre, directrice générale de la sécurité en transports
- M. Stéphane Martinez, directeur des politiques de sécurité

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 22, M. Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

AUDITION

La Commission entend le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

À 12 h 56, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au jeudi 5 octobre 2017, à 13 heures, où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/ag

Québec, le 4 octobre 2017

ANNEXE I

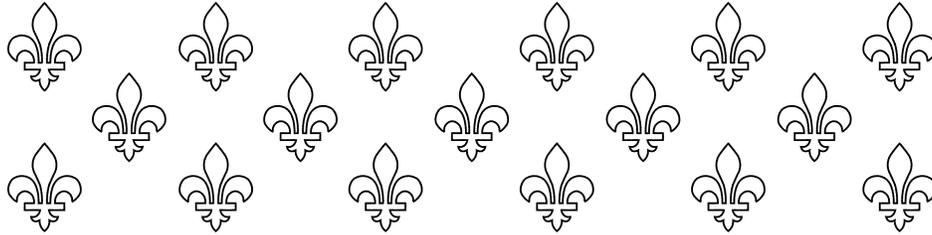
Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

ANNEXE II

Procès-verbal de la séance de travail du 3 octobre 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 3 octobre 2017

Organiser les travaux relativement au mandat confié par l'Assemblée concernant l'étude du Rapport sur l'immunité de poursuites fondées sur les inconvénients de voisinage et le processus de traitement des plaintes, de la médiation et de l'arbitrage en matière de véhicules hors route

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 3 octobre 2017

Objet : Organiser les travaux relativement au mandat confié par l'Assemblée concernant l'étude du Rapport sur l'immunité de poursuites fondées sur les inconvénients de voisinage et le processus de traitement des plaintes, de la médiation et de l'arbitrage en matière de véhicules hors route

Membres présents :

- M. Iracà (Papineau), président
- M. Bolduc (Mégantic)
- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Charette (Deux-Montagnes)
- M. H. Plante (Maskinongé)
- M. Hardy (Saint-François) en remplacement de M. Boucher (Ungava)
- M. Simard (Dubuc)
- M. Therrien (Sanguinet)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Sophie Chateauvert, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Jean-Philippe Rochette, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
- M. Jules Racine St-Jacques, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Romain Vignol, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 01, M. Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Chateauvert, Comtois et Huot-Gallien, ainsi qu'à MM. Rochette et Vignol d'assister à la séance.

Organiser les travaux relativement au mandat confié par l'Assemblée concernant l'étude du Rapport sur l'immunité de poursuites fondées sur les inconvénients de voisinage et le processus de traitement des plaintes, de la médiation et de l'arbitrage en matière de véhicules hors route

Une discussion s'engage.

Il est convenu d'entendre les représentants du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dans le cadre de l'étude du Rapport sur l'immunité de poursuites fondées sur les inconvénients de voisinage et le processus de traitement des plaintes, de la médiation et de l'arbitrage en matière de véhicules hors route, prévue le mercredi 4 octobre 2017, après les affaires courantes.

Il est convenu que la durée maximale de l'exposé des représentants du ministère soit de 15 minutes suivi d'une période d'échange avec les membres de la commission répartie ainsi : 50 % pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 30 % pour l'opposition officielle et 20 % pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu que M^{me} la secrétaire communiquera rapidement avec les représentants du ministère pour les aviser. Il est également convenu que la convocation sera adressée au sous-ministre en titre, M. Marc Lacroix.

À 11 h 11, la Commission ajourne ses travaux au mercredi 4 octobre 2017, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/ag

Québec, le 3 octobre 2017

